

FEDERATION PS WALLONIE PICARDE

Réunion des échevins des sports

Samedi 1/12/2007

I. Préambule

Notre réunion d'aujourd'hui tend à la concrétisation rapide et efficace des objectifs que je me suis assigné en tant que Président de la Fédération PS de Wallonie picarde et que je m'obstinerai à atteindre de la manière la plus rapide, la plus efficace et la plus adéquate possible.

Parmi les objectifs pour notre Fédération PS de Wallonie picarde la création de Communauté de communes qui se veut un outil de gouvernance intégré qui va donner une image plus claire de notre territoire.

Toujours dans le but de renforcer cette solidarité entre les communes de Wallonie picarde, il me paraît important de reprendre l'idée de « coupole sportive » lancée par notre Ministre-Président du Gouvernement wallon, Rudy Demotte, et relayée par Annick Saudoyer.

II. Communauté de communes. Pourquoi ?

Des études portant sur la stratégie du développement urbain en Europe ont relevé l'émergence de nouvelles structures de coopération supracommunale destinées à rencontrer la nécessité d'un niveau de pouvoir intermédiaire entre la commune, la Région et les autorités supérieures.

Ce nouvel échelon doit principalement répondre à des besoins que ni le niveau communal ni le niveau supérieur n'est capable de satisfaire.

Si les communes ont, depuis longtemps, ressenti le besoin de collaborer pour l'exercice de certaines missions, il nous apparaît utile d'adapter le cadre juridique existant en matière de collaboration supracommunale à la complexité locale actuelle.

Les communes ont été créées pour répondre à des besoins locaux. Ces besoins ont bien évolué au fil du temps. Les services des communes ne se limitent plus aux voiries, à l'enseignement... mais s'étendent dans le domaine social, culturel et sportif. Les communes sont de plus en plus actives et ont un rôle économique à jouer en tant que pouvoir public local.

Il est nécessaire pour nos pouvoirs locaux de s'adapter à toute une série d'évolutions notamment l'élargissement de la notion d'intérêt communal, la construction de l'Europe et l'essor de la Région Wallonne.

C'est dans le but de pouvoir répondre de la manière la plus efficace possible à ces évolutions, que le PS plaide et mettra tout en œuvre afin que soient créées des Communautés de communes.

Cette collectivité locale existe chez nos voisins français et instaure une coopération intercommunale forte sur des axes essentiels de la vie locale.

Chez nous, les Communautés de communes auraient pour mission de coordonner l'action des services publics et d'envisager une réelle politique d'agglomération dans des domaines tels que l'aménagement du territoire, du développement économique, des infrastructures sociales, culturelles, sportives et de la santé.

La mise en œuvre de Communautés de communes offre des plus-values tant pour les communes que pour la Région.

Les plus-values pour les communes, quant à elles, sont notamment le renforcement de l'attractivité du territoire de la Communauté de communes, le renforcement de l'efficacité des moyens de subventionnement par la détermination de priorités via le Projet de Région et par une plus grande capacité de négociation auprès des autorités et organismes subventionnants, l'intégration des communes dans une vision stratégique génératrice de solidarité et de complémentarité ainsi que permettre aux communes de bénéficier d'un relais institutionnel unique auprès des échelons politiques supérieurs, organismes et administrations.

Les plus-values pour la Région sont notamment la mise en place d'une nouvelle intercommunalité s'étendant à un bassin de vie, transcendant les particularismes locaux, intégrant la démocratie participative, s'appuyant sur une vision stratégique et jouant un rôle d'interface entre le niveau politique local et le niveau politique supérieur, une opportunité favorable pour le développement de la Wallonie ainsi que l'instauration d'une « culture entrepreneuriale » dans notre façon d'aménager et de développer le territoire, se manifestant par la substitution de priorités au saupoudrage habituel et le renforcement du partenariat public-privé.

Au vu des avantages offerts par la mise en place de cet outil, il serait impensable pour les socialistes de continuer à se passer de Communautés de communes.

Un premier pas vers la création de cette Communauté de communes en Wallonie picarde serait la concrétisation de la coupole sportive à l'initiative de la Fédération PS Wallonie picarde.

III. Une concrétisation : la coupole sportive

Un grand nombre de Wallons picards sont, à juste titre fiers des performances de leurs clubs et sportifs de haut niveau comme ils sont fiers d'accueillir des manifestations sportives de portée régionale ou nationale voire internationale.

Mais au-delà de ce constat, la politique sportive en Wallonie picarde se doit d'être avant tout une politique sportive de proximité et, en ce domaine, l'attente est forte et beaucoup reste à faire.

Chaque commune tente d'entretenir et d'enrichir son patrimoine sportif, par la construction de piscines, centres sportifs, poursuivant en cela une action engagée de longue date.

Mais cette politique volontariste manque de fil conducteur et de moyens efficaces pour en garantir une application concrète à long terme.

Une politique sportive pour le plus grand nombre, de proximité, ne sera pas efficace si les conditions d'utilisation des infrastructures ne sont pas précisées. L'utilisation des terrains de sport n'est, à l'heure actuelle, pas optimale. Il suffit de se promener à certaines heures près des installations sportives pour les voir désertées et sous-utilisées.

Il me semble nécessaire de mobiliser l'ensemble des responsables sportifs autour d'un projet qui vise à permettre au sport de retrouver la place qu'il mérite et d'être accessible à tous.

C'est pourquoi, j'ai souhaité, en tant que Président de la Fédération PS Wallonie picarde, réunir tous les responsables des sports PS de notre région afin de pouvoir réfléchir ensemble à une politique sportive plus dynamique en Wallonie picarde. Nous devons être une force de proposition et de consensus.

Nous devons veiller à la mise en réseau des différentes expériences, initiatives et échanger, entre les localités de Wallonie picarde, nos bons procédés et nos bonnes pratiques.

Un récent constat doit nous interpeller. 22% de la population de la Wallonie picarde est considérée comme à risque par manque d'activité physique.

C'est mieux qu'en Hainaut (29,8%) et qu'en Région wallonne (24,9%) mais à peine 9,8% des femmes des arrondissements de Tournai-Ath-Mouscron pratiquent une activité physique contre 16,6% en Belgique et 15,7% en Wallonie.

Des enquêtes menées en Flandre ont montré que le prix a finalement peu d'impact dans la pratique d'une activité. En revanche, la proximité des infrastructures sportives a un impact très élevé. C'est pourquoi, la répartition des moyens financiers disponibles sera plus optimale si elle était consacrée à développer un réseau judicieusement réparti d'infrastructures sportives. La création de la coupole sportive, comme souhaité depuis longtemps par le PS, apparaît donc comme nécessaire et profitable pour tous.

Avec la multiplication des compétitions et le développement des échanges sportifs, le sport coûte de plus en plus cher et les clubs et associations ont du mal à mobiliser les fonds nécessaires.

Nous pourrons, avec ce nouvel outil, réfléchir à une meilleure rationalisation et optimisation du financement du sport, à privilégier une mutualisation des moyens ainsi qu'à une meilleure gestion des infrastructures sportives.

Nous voulons, grâce à la mise en œuvre concrète d'une coupole sportive en Wallonie picarde donner à notre région une dimension concrète à travers le sport. Il s'agit de mettre en commun, de Comines à Brugelette, toutes les infrastructures sportives, professionnelles ou non et ce, grâce à un organe non intercommunal.

Nous disposons en Wallonie picarde de nombreuses infrastructures plus ou moins vétustes et plus ou moins conformes, certaines zones sont suréquipées alors que d'autres le sont beaucoup moins. Il faut trouver les voies et moyens pour mettre à disposition de nos sportifs

des infrastructures de qualité en veillant à un aménagement équilibré du territoire et à un fonctionnement et une gestion saine de ces installations.

Cette coupole aura pour objectif d'identifier les infrastructures, leur taux d'utilisation, assurer et coordonner la mobilité des sportifs entre ces infrastructures.

Cet organe devra, également, permettre d'évaluer les infrastructures sportives et de mieux appréhender les besoins en la matière. Il y aura lieu pour se faire de tenir à jour un inventaire détaillé des installations sportives ainsi qu'une fiche descriptive (dimensions, horaires, tarifs...) et une visualisation géographique (carte) de celles-ci. Il devra également être possible de consulter un plan d'occupation, de procéder à des réservations par internet...

Un site internet uniquement consacré à cette coupole sportive devra être créé et alimenté par les informations actualisées transmises par les communes.

Autre problématique que le PS souhaite résoudre grâce notamment à la mise en œuvre de la coupole sportive : le manque d'encadrement en quantité mais aussi en qualité dont souffre les clubs. L'emploi dans le sport est peu développé dans notre région et le bénévolat est en panne. Une de nos priorités sera également de favoriser la création d'emplois stables dans les clubs, de mobiliser tous les dispositifs de soutien à l'emploi et d'accompagner l'évolution des associations, du volontariat et du bénévolat.

Ce nouvel outil aura pour vocation de relier, à l'échelle de la Wallonie picarde, toutes les personnes, groupes et associations, qui s'occupent du secteur du sport et de coordonner leur engagement. La Wallonie picarde disposera ainsi avec ce réseau de meilleures conditions et d'un outil dont elle ne saurait se passer pour atteindre notamment ses objectifs en matière de promotion de la santé et de l'activité physique.

DANIEL SENESAEL

Président de la Fédération PS Wallonie picarde

Buts de la réunion de ce jour

- ⇒ Exposé de l'objectif à atteindre
- ⇒ Recueil des propositions pour l'atteindre
- ⇒ Inventaire du patrimoine et des ressources humaines
- ⇒ Mise en réseau des différentes expériences, initiatives, échanges de bons procédés et de bonnes pratiques
- ⇒ Création d'un site internet qui assure la cohérence et la cohésion sur le territoire
- ⇒ Analyse des propositions à relayer au niveau des différents pouvoirs de tutelle (Communauté française, Région wallonne, Province...) et introduire des demandes particulièrement motivées pour notre territoire
- ⇒ Mettre en œuvre des politiques de sensibilisation à la pratique sportive (cohérence dans la gestion des chèques sports par exemple)
- ⇒ identifier des comportements positifs pour le développement du sport en Wallonie picarde (voir par exemple la conférence organisée à Estaimpuis sur les aides dont peuvent bénéficier les clubs).